

Vu(e) du CNU

Les sciences et techniques des activités physiques et sportives

(STAPS) constituent, depuis 1981, la 74^e section du Conseil national des universités (CNU). Elles sont pluridisciplinaires et s'appuient essentiellement sur des connaissances relevant des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales et de la technologie des APS. Elles mènent aux métiers de la recherche et aux métiers de l'intervention, dans quatre filières identifiées : l'éducation physique et sportive (CAPEPS et agrégation d'EPS), le management des organisations sportives et de loisir sportif, l'entraînement sportif, la réhabilitation par les activités physiques adaptées. De ce fait, les questions de documentation qui se posent sont diversifiées et importantes.

L'étudiant, mais aussi l'enseignant ou l'enseignant-chercheur, ont besoin d'accéder à des sources documentaires disciplinaires multiples dans le domaine des sciences dites « d'appui » concernant la motricité humaine d'une façon générale : physiologie, biomécanique, anatomie, neurosciences, psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, histoire, voire même physique et mathématiques. Parallèlement, la formation dans les différentes filières exige l'accès à une documentation plus spécialisée, que ce soit dans les domaines déjà cités, mais aussi et surtout dans celui des activités physiques et sportives elles-mêmes.

Les besoins se différencient naturellement selon les niveaux du cursus : si un étudiant de DEUG doit avoir accès aux ouvrages de base concernant les connaissances générales (par exemple en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, en anatomie générale, en athlétisme ou en danse), un étudiant de licence qui a commencé à se spécialiser dans une filière, un étudiant de maîtrise qui se destine à la recherche, un étudiant de DESS ou de thèse, doit pouvoir accéder à des ouvrages, des périodiques et des articles très ciblés, dont certains en langue étrangère.

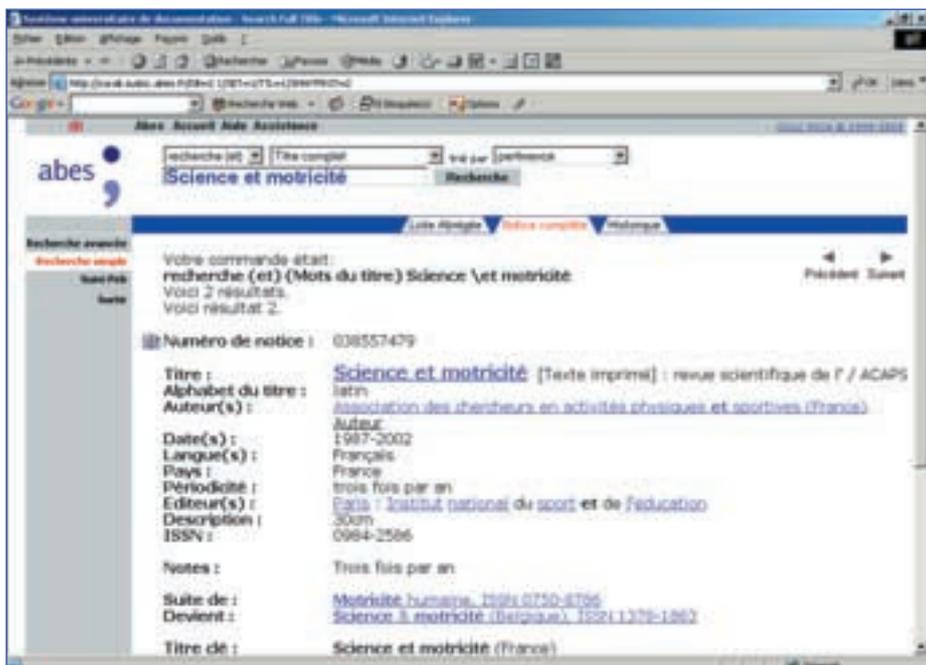
De fait, l'étendue des besoins documentaires est considérable et on ne peut pas trouver l'ensemble dans un centre documentaire *in situ*. Tous les outils permettant aux étudiants et enseignants, qu'ils soient chercheurs ou non, d'accéder à ces différents niveaux de documentation deviennent alors fondamentaux. **Le site www.sudoc.abes.fr** répond à ce besoin et mérite une large diffusion auprès des usagers.

M. Cadopi

marielle.cadopi@univ-montp1.fr

Membre du CNU, 74^e section, Marielle Cadopi, responsable sur le site de Montpellier-I de la formation doctorale « Sciences du mouvement humain », enseigne à différents niveaux du cursus de STAPS (filières professionnelles et recherche) – EA 2991 Efficacité et déficience motrice.

www.sudoc.abes.fr



Bibliothèques-médiathèques

Culture.fr, le nouveau portail édité par le ministère de la culture et de la communication, rassemble plus de 5 000 sites culturels – arts du spectacle, **bibliothèques**, cinéma, musées, musique, patrimoine.

Chaque thème est un sous-portail ; deux d'entre eux concernent plus particulièrement le monde du livre et des médiathèques.

● Bibliothèques-médiathèques

● Livre et littérature

Ces deux rubriques offrent un panorama des bibliothèques, des livres, de l'édition électronique ainsi que des **ressources en direction des professionnels**.

www.culture.fr

Au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, la bibliothèque publique d'information est chargée du domaine Bibliothèques-médiathèques.

Le Centre national du livre gèrera le domaine Livre et littérature.

Vient de paraître

Le tennis dans toutes ses dimensions : une analyse informationnelle

sous la coordination de Martine Kreuzer (UFR STAPS), Philippe Debat (Ligue de Franche-Comté de Tennis) Française Gazelle, pour la réalisation technique (CRMTE).

©Presses universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté, Ligue de Franche-Comté de Tennis - 2003

Presses universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté

ISBN 2 84867 014 2

DVDtennis@crmte.univ-fcomte.fr

Dossier documentaire

Une journée nationale de réflexion sur les STAPS s'est tenue le 28 novembre 2003 ; elle s'est intéressée aux formations et à la recherche. Grenoble-I, qui l'a accueillie, avait mis en place, en 2003, le LMD pour toutes ses disciplines ; les STAPS y représentent un secteur en pleine expansion. En ce qui concerne **la documentation, la coopération avec le SICD 1** pour la formation de tous les étudiants à la recherche documentaire y est très dynamique depuis plusieurs années et a servi de modèle pour les autres secteurs.

Ainsi, **en 2004**, 82 heures de cours seront réalisées, permettant d'accueillir les 539 étudiants de 1^{re} année en 41 groupes de 2 heures.

La participation à ces séances est obligatoire car elle est intégrée dans une unité d'enseignement (UE) de méthodologie de travail.

Les étudiants doivent réaliser un **dossier documentaire** qui sera remis en **novembre 2004**.

M.-F. R.

Marie-France.Rochard@ujf-grenoble.fr

19